

## Tableaux :

- A : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 1400 points
- B : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 1800 points
- C : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 2200 points
- D : somme des points des classements des 2 joueurs inférieure à 2600 points

## Dates des Tours :

- tour 1 : vendredi 23 novembre 2018
- tour 2 : vendredi 11 janvier 2019
- tour 3 : vendredi 08 février 2019
- tour 4 : vendredi 08 mars 2019
- finale : vendredi 10 mai 2019

**IMPORTANT:** Le classement de début de saison sera utilisé pour les 5 tours.

**Règlement :** Cette compétition est créée pour récupérer les vendredis libérés par le Championnat

Elle sera constituée de poules triangulaire, c'est-à-dire chaque équipe rencontre 2 autres à chaque tour

- 1ère rencontre : l'équipe 2 contre l'équipe 3 avec l'équipe 1 comme arbitre

- 2ème rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 3 avec l'équipe 2 comme arbitre

- 3ème rencontre : l'équipe 1 contre l'équipe 2 avec l'équipe 3 comme arbitre

Début de la compétition à 20h30, fin vers 24h00

Chaque équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses

Chaque joueur rencontre en simple les 2 adversaires, ainsi qu'en double (cela fait 3 parties par joueur par rencontre)

Un joueur ayant participé à un tour pourra changer d'équipe au tour suivant, mais ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes le même tour.

Les licences PROMOS sont acceptées et les résultats seront homologués

## Décompte des points :

5 pts par rencontre gagnée 5-0, 4 pts si gagnée 4-1, 3 pts si gagnée 3-2 ou

2 pts par rencontre perdue 2-3, 1 pt si perdue 1-4, 0 pt si perdue 0-5 et

Un bonus de 5 pts pour les 1ers de poule, 3 pts pour les 2èmes et 1 pt pour les 3èmes et 4èmes

**En cas de forfait pour un tour, ou forfait général, prévenez le Comité ou le responsable au 06.16.96.27.42 (email: gerard.vincendon-duc@orange.fr)**

Les points acquis aux tours 1, 2, 3 et 4 seront cumulés et serviront à la composition des poules du tour final.

(Si égalité, priorité aux équipes dont les 2 joueurs auront le classement licence cumulé le plus faible).

Les forfaits sont considérés derniers au classement du tour avec 0 point d'attribué.

Deux forfaits **NON excusés** entraîneront la disqualification de l'équipe.

Pour tous les tours, une amende de 8 euros sera appliquée aux équipes absentes et non excusées

Le responsable : Gérard VINCENDON-DUC

## Engagement Coupe Davis CEVA – Saison 2018/2019

Bulletin d'inscription à compléter via ce lien

<http://urlz.fr/7HbD>

**pour le Vendredi 26 octobre 2018 (Dernier délai)**